

Info-Mail 49 FR

Bonnes nouvelles

Fête de la musique

Chaque jour, nous avons accompagné les résidents du centre de retour à des concerts organisés dans le cadre du festival de musique. Petits et grands ont apprécié !

+++

Obtention de permis

Une femme originaire de Somalie et une autre originaire d'Érythrée ont séjourné à Bienne jusqu'à l'expiration du délai de Dublin. L'Italie refuse de les reprendre. Après plusieurs mois d'attente dans le centre, elles ont pu entamer la procédure d'asile suisse à Amden, dans le canton de Saint-Gall, au centre « Bergruh » (« Le calme de la montagne »). Après seulement quelques semaines, elles ont obtenu un permis B. Enfin une bonne nouvelle pour ces femmes, victimes dans leur pays, mais aussi durant leur fuite par la Lybie et la Méditerranée.

Une mère et son enfant de neuf ans ont obtenu un permis de séjour. Arrivée en 2016, la femme et l'enfant ont vécu dans les centres de retour de Boujean, Bellelay et finalement dans le nouveau centre de retour de Bienne. Le père, qui a reconnu l'enfant, est en Suisse depuis 2006. Père et fils se voient régulièrement.

+++

Enfants et adolescents

Deux jeunes suivent les cours de l'Année de préparation professionnelle. Trois enfants à l'école primaire peuvent fréquenter l'école à journée continue. Deux jeunes enfants sont à la crèche, un enfant va fréquenter un groupe de jeu à la rentrée scolaire en aout. Quelques enfants suivent des cours de natation, des cours de sport et des cours de musique. Tout cela est pris en charge par notre association, grâce à des dons et à une fondation. Le groupe de jeu est pris en charge par la ville de Bienne. Des bénévoles ainsi que le collectif voisin offrent aux petits comme aux grands, différentes activités.

+++

Sorties

Nous avons visité les grottes de Vallorbe, grillé à Macolin, sauté au Joy Parc de la Tissot Arena, joué au Dispo à Nidau et visité le « Seeteufel » à Studen.

+++

Ils ont pensé à nous

De son vivant, Madeleine Fornerod a aidé des réfugiés et d'autres personnes en détresse. Elle est décédée le 28 février 2026. Ses proches ont invité ses amis et connaissances en deuil

à faire un don à notre association. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille en deuil et la remercions d'avoir pensé à nous.

+++

Journées des réfugiés

Le samedi 20 juin, la paroisse de Nidau invite les réfugiés et toute autre personne intéressée à une **excursion en bateau à Cerlier** (Erlach). Les personnes intéressées sont priées de contacter Anna Schiltknecht au 077 284 72 29 ; anna.schiltknecht@ref-nidau.ch

Le vendredi 26 juin à 18h30, Arbeitskreis für Zeitfragen organise une table ronde dans le cadre de l'exposition photographique « Spuren der Flucht » (Traces de l'exil) de Klaus Petrus. https://www.ref-biel.ch/agenda/aktivitaeten/detail?tx_lpckooevents_single%5Baction%5D=showSingle&tx_lpckooevents_single%5Bcontroller%5D=Event&tx_lpckooevents_single%5Bevent%5D=6573&cHash=d2818cd1e0d8f6526b38002e58a1bb5e

Culte du dimanche des réfugiés le 21 juin à 10h à la Collégiale de Saint-Imier, avec atelier sur la nourriture et les codes liés aux repas. Témoignage de deux femmes, kurde et congolaise.

https://www.referguel.ch/agenda?tx_refbejuso_event%5Baction%5D=show&tx_refbejuso_event%5Bcontroller%5D=Event&tx_refbejuso_event%5Bevent%5D=29627951&cHash=65eea524c1613da47b97c5cd90f945dc

+++

Mauvaises nouvelles

La Croatie : un enfer pour les réfugiés

Une famille avec deux enfants a été expulsée vers la Croatie. La Croatie traite les réfugiés de manière indigne. Les personnes qui entrent sur le territoire sont contraintes de laisser leurs empreintes digitales. Elles sont ainsi enregistrées à l'échelle européenne ; si elles poursuivent leur voyage vers un autre pays, elles sont renvoyées vers le « pays de premier accueil ». Dans le cas de la Croatie, elles se retrouvent dans l'un des deux centres d'asile du pays, infestés de cafards. Elles doivent choisir : entamer la procédure d'asile croate (avec pratiquement aucune chance) ou partir « volontairement » pour aller où ? C'est ce qui est arrivé à la famille avec deux enfants qui étaient en traitement psychiatrique. Ils fréquentaient les écoles de Bienne depuis la mi-février. Le 20 mars – jour de la deuxième plus grande fête musulmane – ils ont été expulsés, sans le père, absent, et qui a été prévenu de l'arrivée des policiers (Pas par nous). Il n'est pas retourné au centre. La mère et les enfants sont immédiatement revenus en Suisse ; la famille se trouve maintenant dans un autre centre de retour et risque d'être à nouveau expulsée vers la Croatie...

+++

Depuis 14 ans en Suisse, un Tibétain n'a toujours pas de permis de séjour

P. est tibétain et vit en Suisse depuis 14 ans. Sa demande de permis pour cas de rigueur a été rejetée. De nombreuses autres personnes originaires du Tibet vivent en Suisse avec des

décisions négatives, et cela depuis des années, voire des décennies. Pour la diplomatie suisse, le Tibet fait partie de la Chine. La Suisse souhaite accueillir le moins possible de réfugiés tibétains. Plus d'informations à ce sujet dans l'Info Mail 48.

+++

Le séjour irrégulier constitue un délit continu

Il arrive régulièrement que des « personnes déboutées », y compris celles hébergées au centre de retour de Bienne, soient condamnées à une amende ou incarcérées pour « séjour illégal ». L'office de consultation sur l'asile (OCA-KKF) à Berne écrit dans son bulletin d'information de janvier 2026 : « Lorsqu'une personne a purgé la peine à laquelle elle a été condamnée pour séjour illégal, elle est remise en liberté. Cependant, très peu de requérants d'asile déboutés quittent la Suisse après leur libération. En restant sur le territoire, ils se rendent donc à nouveau coupables de séjour illégal. Le principe juridique général selon lequel nul ne doit être puni deux fois pour la même infraction ne s'applique pas ici. »

(www.kkf-oca.ch)

+++

Les issues de secours du centre de retour restent insuffisantes

Un postulat interpartis a été déposé au Parlement de la ville de Bienne par des parlementaires du FdP, du PRR, du PSR, du PS, du POP, du GLP et des Verts : il faut une deuxième issue de secours, en plus de la cage d'escalier. Il est rappelé que la ville est responsable du contrôle de la protection incendie ; de même, les pompiers – municipaux – doivent s'entraîner à intervenir sur place.

<https://www.biel-bienne.ch/fr/parlamentarische-vorstoesse.html/1234> / Nouvelles propositions parlementaires / 23.04.2026

+++

Un détour dangereux pour accéder au site du collectif

Dans une lettre adressée à la responsable du Service des migrations et à la maire de Bienne, nous soulignons que la promesse d'accès direct au site du collectif voisin n'est toujours pas concrétisée. Le détour par la route met particulièrement en danger les enfants à vélo et en trottinette. Il manque en outre une signalisation adéquate sur le Chemin des Saules.

+++

Et pour finir, voici encore ceci :

Treizième rente AVS

Germaine et Roger, main dans la main,
Cheminent ensemble sur leur chemin.
L'âge est venu, l'heure a sonné,
Leur AVS leur est désormais donnée.

Pourtant, ce treizième versement,
Ils n'en ont nul besoin vraiment.
Y renoncer est un geste si doux,
Un choix facile, évident pour nous.

Sans hésiter, cet argent s'en va
Vers des projets où le cœur battra.
Aux œuvres belles, ils font ce don,
Peut-être bien... à notre association ?

(L'IA nous a aidés à créer ce poème)